



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Évaluation des pressions, impacts, dépendances, risques et maturité des entreprises du secteur du tourisme en matière de biodiversité**

Guide méthodologique

Juin 2024 – Version synthétique

# Avant-propos

Le 20 novembre 2021, le Premier Ministre a présenté le plan de reconquête et de transformation du tourisme « Destination France ». Pour la période 2022-2024, ce plan a pour objet de relancer l'activité touristique en visant à conforter la France comme première destination touristique mondiale pour un tourisme durable.

Pour accompagner l'essor du tourisme durable et satisfaire les engagements internationaux de la France, ce plan soutient en particulier la transition environnementale du tourisme.

Et les enjeux sont importants : avec près de 98 millions de touristes étrangers accueillis par an, le secteur correspond à environ 11% des émissions nationales de gaz à effet de serre ; il subit les impacts du changement climatique ; ses dépendances à la biodiversité sont nombreuses et il constitue une vitrine de la culture française et de la transition écologique.

Pour contribuer aux objectifs de transition écologique et énergétique fixés par les différentes politiques sectorielles (Stratégie nationale pour la biodiversité, Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, Stratégie nationale bas carbone, Stratégie nationale des aires protégées, ou Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée), plusieurs mesures sont mobilisables en matière de transport, d'hébergement ou d'alimentation.

Cependant, il n'existe à ce jour aucun état des lieux complet du déploiement de ces mesures et de leurs effets.

Par ailleurs, peu d'outils d'évaluation existent pour accompagner la transformation du secteur. La mesure 15 de l'axe 4 de « Destination France » prévoit justement la mise en place d'outils visant la réduction de l'empreinte écologique et énergétique du secteur, ainsi que l'adoption d'un tableau de bord du tourisme durable.

Par conséquent, en 2023, le Commissariat général au développement durable (CGDD) a lancé une démarche pour accompagner les entreprises touristiques dans l'évaluation de leurs pressions, impacts, risques, dépendances et gouvernance en matière de biodiversité.

Ce travail a abouti à la mise à disposition en libre accès :

- D'un outil excel de mesure des pressions, impacts, risques et dépendances ;
- D'un questionnaire excel d'évaluation de la gestion des enjeux de biodiversité ;
- Du présent guide pour expliciter les choix méthodologique et la bonne utilisation des outils.

Ces outils ont été testés début 2024 par un panel de 10 entreprises représentatives du secteur.

# Sommaire

Cliquez sur les sections ci-dessous pour accéder directement aux pages correspondantes.

## INTRODUCTION

### 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS.....4

- Tourisme et biodiversité
- Objectifs du guide
- Cibles, périmètres et partis-pris méthodologiques

### 2. DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS.....14



Cette partie vous permettra de comprendre les concepts et phénomènes qui lient tourisme et biodiversité. Une fois lue, vous devriez avoir toutes les clés en main pour mener votre évaluation

## APPROFONDISSEMENTS

### 1. RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN.....22

- Cadres réglementaires ou volontaires de rapportage d'informations en matière de biodiversité
- Méthodes et outils de prise en compte des enjeux biodiversité par les entreprises
- Bibliographie

### 2. SIGLES ET GLOSSAIRE.....33



Consultez ces ressources si vous souhaitez mener des analyses plus complètes et en savoir plus sur les méthodologies et réglementations existantes.

A noter : une version complète du présent guide est également disponible. Elle contient une présentation exhaustive de la méthodologie d'évaluation des pressions, impacts, dépendances, risques et maturité des entreprises du secteur touristique en matière de biodiversité.

# INTRODUCTION

## Contexte et objectifs

# Tourisme et biodiversité

## Le tourisme français bénéficie d'un capital naturel très diversifié

### UNE ÉVOLUTION DE LA DEMANDE, ET DE L'OFFRE

Avec 75 millions de visiteurs accueillis en 2022, la France est la première destination touristique mondiale. La clientèle résidente demeure la principale composante du marché<sup>1</sup>.

L'épidémie de Covid-19 a entraîné une relocalisation des séjours avec le développement du tourisme de proximité. La clientèle française, représentée en 2022 plus de 82% des nuitées dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings, village vacances, etc.) contre moins de 69% avant la pandémie<sup>2</sup>. Des raisons sanitaires, économiques et écologiques encouragent les Français à rester sur le territoire national. Depuis 2020, les confinements successifs ont relancé les envies des vacanciers de renouer avec la nature.

### UNE VALEUR ÉCONOMIQUE QUI REPOSE ESSENTIELLEMENT SUR LA NATURE

La diversité biologique constitue le principal atout touristique de la France. Le pays est recouvert de 1756 sites Natura 2000, 355 réserves naturelles, 11 parcs nationaux et 58 parcs naturels régionaux. Il inclut également 8 parcs naturels marins. Les départements d'Outre-Mer constituent un vivier exceptionnel de biodiversité : sur 10 espèces découvertes en France, 9 le sont dans les DROM-COM<sup>3</sup>, qui abritent 80% de la biodiversité française<sup>4</sup>.

Les écosystèmes français constituent le cadre d'activités récréatives (randonnée, navigation, hébergements, etc.) en même temps qu'un vecteur d'attractivité majeur et un levier privilégié de développement économique pour le secteur touristique. En 2019, avant la crise sanitaire, le produit intérieur brut (PIB) direct du tourisme représentait 4,1% du PIB de l'ensemble de l'économie<sup>5</sup>.

Ces utilisations récréatives sont également identifiées en tant que facteur clé de bien-être de la population résidente, d'après la Plateforme Intergouvernementale scientifique et politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES).

### ILLUSTRATIONS

La Fédération française de randonnée a enregistré en 2021 une hausse de 40 % des ventes des « Topoguides » par rapport à 2020, qui était déjà à la hausse par rapport à 2019<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Insee, 2023, [L'essentiel sur... le tourisme](#) | Insee

<sup>2</sup> Xerfi canal, 2022, [le tourisme en France : une relocalisation réussie ? - Décryptage éco](#) - xerficanal.com

<sup>3</sup> Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 2023, [Aires protégées en France](#) | Ministères Écologie Énergie Territoires ([ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr))

<sup>4</sup> Muséum National d'Histoire Naturelle, [Biodiversité dans les territoires d'outre-mer](#) | Biodiversité française

<sup>5</sup> Insee, 2023, [Avec la crise sanitaire, la part du tourisme dans le PIB de la France tombe de 4,1 % en 2019 à 3,0 % en 2021](#) - Insee Focus – 297

<sup>6</sup> Fédération Française de randonnée pédestre, 2022, [Rapport d'activité 2021](#)

# Tourisme et biodiversité

## La dégradation du capital naturel constitue une menace aux activités de la filière

### DÉGRADATION DES ATTRAITS NATURELS

Avec la perte de biodiversité, les entreprises du secteur touristique font face à des risques communs à la grande majorité des acteurs économiques, comme la vulnérabilité au dérèglement climatique faisant peser notamment un risque sur les infrastructures, ou encore de potentielles ruptures d'approvisionnement en matières premières.

Dans la mesure où leurs produits et services reposent en grande partie sur la bonne santé des écosystèmes, les entreprises du secteur touristique sont particulièrement vulnérables. Observation de la faune et de la flore, plongée, randonnée, ou tourisme d'aventure : toutes ces activités dépendent directement de la biodiversité.

Aussi, la diminution du nombre d'espèces locales ou la dégradation de leurs habitats naturels peuvent restreindre ou compromettre les activités de la filière.

### LE TOURISME EST UN SECTEUR A FORT RISQUE FACE A L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Selon une étude<sup>1</sup> du Sustainable Insurance Forum (SIF) et du Programme de Développement des Nations Unies (UNDP) sur les risques liés à la nature dans le secteur mondial de l'assurance, le tourisme est l'un des secteurs pour lesquelles les opérations seront potentiellement les plus fortement perturbées par la dégradation de l'état de la nature. L'agriculture, la manufacture de bois et papier, et l'alimentation et les boissons sont, au même titre, des secteurs en danger.

<sup>1</sup> Sustainable Insurance Forum, 2021, [Nature-related risks in the global insurance sector](#)

### ILLUSTRATIONS

Chaque été dans de nombreuses régions de France, la prolifération de cyanobactéries dans les points d'eau<sup>2</sup> empêche les loisirs nautiques, et compromet la saison touristique.

Un rapport de l'Australian Institute évalue à presque 800 millions d'euros les pertes de recettes touristiques du pays liées à la dégradation des récifs coralliens<sup>3</sup>. Cette menace pèse sur les récifs coralliens des territoires d'outre-mer français : dans les Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et les territoires français de l'Océan Indien (Mayotte, La Réunion), 62% des récifs coralliens sont en état dégradé<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Muséum National d'Histoire Naturelle, 2023, [Prolifération des cyanobactéries : l'eau sous surveillance \(mnhn.fr\)](#)

<sup>3</sup> The Australian Institute, 2016, [Great barrier bleached](#)

<sup>4</sup> Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, 2021, [Protection des récifs coralliens](#)

# Tourisme et biodiversité

## Les activités touristiques ont des impacts néfastes sur la biodiversité

### DE MULTIPLES PRESSIONS FRAGILISENT LA BONNE SANTÉ DU VIVANT

« Le tourisme a le potentiel de faire énormément de bien ou énormément de mal »

<sup>1</sup>. C'est ainsi que Klaus Toepfer, ancien directeur du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), résume les impacts que les voyages peuvent avoir sur notre planète : bénéfiques pour les vacanciers et l'économie locale, mais encore trop souvent néfastes pour la biodiversité.

Le secteur touristique comprend des activités de communication et de marketing, de vente, de transport, d'hébergement (et construction de toute infrastructure d'accueil), de restauration, de loisirs, de divertissement et d'affaires. Chacune de ces étapes du « produit tourisme » génère des externalités positives (sur le développement socio-économique des territoires locaux, par exemple), mais aussi des impacts négatifs, en particulier sur la nature (voir la section [Définitions des concepts clés](#)).

### ILLUSTRATIONS

Le tourisme constitue l'un des principaux facteurs d'artificialisation des littoraux. Or la France voit ses visiteurs se concentrer sur 20%<sup>2</sup> de son territoire, en particulier sur les littoraux. Dans les pays de l'Union Européenne donnant sur la Mer Méditerranée, 52%<sup>3</sup> des détritiques sont liés au tourisme balnéaire.

Remettre une pierre déplacée à marée basse sans la replacer immédiatement entraîne en moyenne une perte de 30 % de la biodiversité qu'elle abrite. Il faudra environ 3 ans pour que cette biodiversité se reconstitue<sup>4</sup>. De nombreuses espèces sont sensibles à la lumière directe du soleil sous un bloc rocheux.

<sup>1</sup> ONU info, 2023, [Un rapport publié par l'ONU traite des effets d'un tourisme qui explose sur la biodiversité](#)

<sup>2</sup> Iwan I. Le Berre, 2018, [L'artificialisation des littoraux : déterminants et impacts](#)

<sup>3</sup> Vie publique, 2023, [Le surtourisme : quel impact sur les villes et sur l'environnement ?](#)

<sup>4</sup> Office Français de la Biodiversité, [Les effets des loisirs sur la biodiversité](#)

# Tourisme et biodiversité

## Une demande de plus de transparence via l'évolution du cadre réglementaire et des attentes des investisseurs et clients

### DES CADRES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

En décembre 2022 lors de la COP15, 188 pays ont adopté un nouveau cadre mondial pour la biodiversité à travers la « Convention des Nations unies sur la diversité biologique » afin de « stopper et inverser » la perte de biodiversité d'ici à 2030<sup>1</sup>. Ses principaux objectifs sont d'une part, aménager le territoire pour que la perte de zones de grande importance pour la biodiversité soit proche de zéro d'ici à 2030 et d'autre part, encourager et permettre aux entreprises et aux institutions financières de « surveiller, évaluer et divulguer de manière transparente » leurs risques, dépendances et impacts en matière de biodiversité.

En France, la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB)<sup>2</sup> publiée à la fin de l'année 2023 traduit l'engagement de la France au titre de la Convention sur la diversité biologique, selon 4 axes :

1. Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ;
2. Restaurer la biodiversité dégradée partout où cela est possible ;
3. Mobiliser l'ensemble des acteurs ;
4. Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.

Certaines de ses mesures ciblent le secteur touristique, comme la Mesure 18 de l'axe 1 : « Accompagner le secteur du tourisme, de la culture et du sport pour réduire leurs impacts sur la biodiversité ».

L'enjeu de la planification et de l'alignement aux trajectoires internationales, nationales, régionales ou plus locales (aires protégées) sont des repères au sein desquels les entreprises doivent inscrire leurs activités et plans d'action.

<sup>1</sup> Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2022, La COP15 biodiversité aboutit à un accord | Ministères Écologie Énergie Territoires (ecologie.gouv.fr)

<sup>2</sup> Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2023, Stratégie Nationale Biodiversité 2030

### CONFIANCE, TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT SONT ATTENDUS PAR LES CONSOMMATEURS, LES INVESTISSEURS ET LES ÉTATS

En 2019, 76% des Français se déclaraient intéressés par le tourisme durable<sup>3</sup>. Les touristes adoptent une attitude de plus en plus responsable lorsqu'il s'agit de choisir leur hébergement ou leur moyen de transport. Selon une étude conduite par le site de réservation Booking.com en 2023, plus de 7 voyageurs français sur 10 (soit 71 %) aspirent à quitter les destinations visitées dans un état meilleur que celui dans lequel ils les ont découvertes<sup>4</sup>. Ils manifestent un intérêt croissant pour une approche régénératrice du voyage, visant à maximiser l'impact positif de leurs vacances. Ainsi, ils recherchent activement des garanties crédibles lors de la réservation pour améliorer l'ensemble de leur expérience de voyage.

A l'échelle européenne, les réglementations récentes comme la Taxonomie Verte et la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) exigent que les entreprises d'une certaine taille mesurent leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, et publient les résultats. Cette transparence a notamment vocation à aider les investisseurs à orienter leurs financements vers des initiatives plus respectueuses des écosystèmes.

<sup>3</sup> notre-environnement, 2023, Tourisme durable : comment voyager mieux en polluant moins ?

<sup>4</sup> Booking.com, 2023, Booking.com dévoile son rapport 2023 sur le tourisme durable : comment s'articulent pouvoir d'achat et consommation responsable ?

# Les objectifs de ce guide

## Accompagner le secteur vers des activités touristiques plus respectueuses des écosystèmes

L'élaboration de ce guide s'inscrit dans le cadre du plan de reconquête et de transformation du tourisme « [Destination France](#) » de 2021. Ce dernier intègre une mesure visant à évaluer et réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur du tourisme, afin de contribuer à servir l'ambition de la France de devenir la première destination du tourisme durable.

### Evaluer

**Permettre aux entreprises du secteur de réaliser de manière autonome un diagnostic de leurs impacts, dépendances, risques et gouvernance en matière de biodiversité**

La transition vers le tourisme durable nécessite une meilleure compréhension des interactions des entreprises du secteur avec la biodiversité. Le présent guide, ainsi que les outils comme le questionnaire Excel d'évaluation de la maturité et l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité qui le complètent, permettent aux entreprises :

- d'évaluer les pressions et impacts que l'entreprise exerce sur la biodiversité ;
- d'analyser leurs dépendances vis-à-vis de la biodiversité ;
- de mettre en évidence les principaux risques qui découlent des impacts et dépendances ;
- d'évaluer la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les processus de décision de l'entreprise (gouvernance, stratégie, gestion des risques et mise en place d'objectifs et d'indicateurs de suivi).

### Agir

**Proposer des actions concrètes pour réduire l'impact, gérer les risques et améliorer plus largement la prise en compte de la biodiversité dans la stratégie et l'organisation de l'entreprise**

Le guide propose des recommandations adaptées à la taille des entreprises sur les actions à engager, à court terme et pragmatiques, pour inverser la tendance à la destruction des écosystèmes.

Ces actions impliquent l'entreprise elle-même, avec ses partenaires commerciaux – dont ses fournisseurs – et clients. En effet, un effort collectif, impliquant les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur est nécessaire.



#### LES RESSOURCES

- [Stratégie Nationale Biodiversité 2030, Fiches mesures](#)
- [Réglementations françaises et européennes \(cf. annexes\)](#)
- [Entreprises engagées pour la nature](#)

#### LES OUTILS



Le questionnaire Excel d'évaluation de la maturité  
(deux versions : une pour les entreprises de taille intermédiaire et grands groupes et une qui cible les TPE-PME, cf. p. 23)



L'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité

# Cibles, périmètre et partis-pris méthodologiques

## Le présent guide cible 24 sous-secteurs touristiques clés



### TRANSPORT DE PASSAGERS ET CROISIÉRISTES

Compagnies de taxis

Compagnies aériennes

Entreprises ferroviaires

Loueurs de voitures

Opérateurs de bus/cars

Opérateurs de ferries  
Et Compagnies de  
croisière



### HÉBERGEMENT

Hotels

Gîtes et auberges de  
jeunesse

Campings



### RESTAURATION

Bars/café

Epiceries

Restaurants



### SPORTS, LOISIRS, CULTURE & EXCURSIONS

Congrès

Excursions

Musées

Parcs d'attraction

Parcs aquatiques

Parcs animaliers et zoo

Thermalisme

Stations de sport de  
montagne



### PRESCRIPTEURS & VOYAGISTES

Agences de voyage

Sites de réservation en  
ligne

Tour-opérateurs  
(croisières)

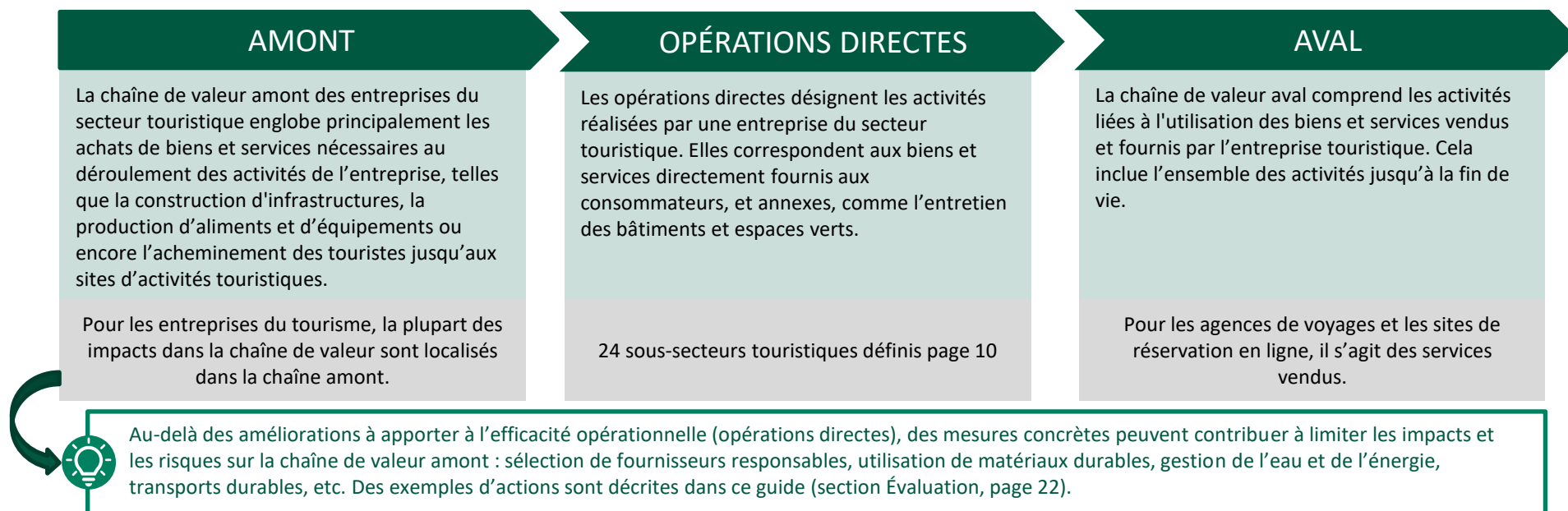
Tour-opérateurs  
(transport et hôtels)

# Cibles, périmètre et partis-pris méthodologiques

## L'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité et le guide intègrent les secteurs de la chaîne de valeur

Le guide et l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité distinguent les opérations directes de l'entreprise de sa chaîne de valeur amont et sa chaîne de valeur aval. La définition de ces trois chaînons est fondée sur celle du Science Based Target Network<sup>1</sup> (SBTN), qui s'appuie lui-même sur les catégories fournies dans d'autres référentiels, tels que le GHG Protocol, le Biological Diversity Protocol (BDP) et le Natural Capital Protocol<sup>2</sup>.

Les opérations directes des entreprises du tourisme correspondent aux 24 sous-secteurs touristiques définis à la page précédente. A ces opérations directes, des secteurs économiques de la chaîne de valeur amont et/ou aval ont été sélectionnés suivant l'importance de leurs impacts sur la nature et leur importance pour le déroulement de l'activité (par exemple, la production de produits agricoles est essentielle pour un restaurant).



<sup>1</sup> SBTN, 2023, [SBTN Guidance](#)

<sup>2</sup> Capitals Coalition, 2021, [Natural Capital Protocol](#)

# Cibles, périmètre et partis-pris méthodologiques

## Focus sur l'aval : le rôle des acteurs du secteur dans la sensibilisation de leur clientèle

### Les touristes en milieu naturel : maillon essentiel de la chaîne de valeur en aval

Pour certains sous-secteurs du tourisme, on identifie peu d'impacts au niveau de la chaîne de valeur aval : c'est notamment le cas des entreprises de la restauration.

Pour les agences de voyage et les sites de réservation en ligne, ce sont les services vendus (transport, hébergement, restauration, excursions, etc.) qui constituent la chaîne en aval. Les impacts de l'aval correspondent ainsi aux impacts des opérations directes des entreprises qui rendent ces services.

En revanche, pour les entreprises de transport, d'hébergements, d'excursions, de loisirs, et les tour-opérateurs, le principal impact de la chaîne aval réside dans la fréquentation par leurs clients des milieux naturels où elles opèrent.

### La sensibilisation du public est le principal levier de réduction des impacts en aval

Les efforts de conservation de nombreuses destinations dépendent largement des revenus du tourisme. Les gestionnaires d'espaces naturels gèrent la fréquentation du public, de manière agile et adaptée aux désirs du public tout en conservant au mieux l'état de la nature.

Le tourisme met le public en contact avec la nature, il peut favoriser la responsabilité environnementale et la conservation s'il est pratiqué de manière durable. C'est là que les acteurs du tourisme ont un rôle important à jouer auprès de leur clientèle, un rôle de sensibilisation.

Les campagnes d'éducation et de sensibilisation doivent s'adresser à la fois aux secteurs professionnels et au grand public et les informer des impacts du tourisme sur la diversité biologique et des bonnes pratiques dans ce domaine.

# Cibles, périmètre et partis-pris méthodologiques

## Partis-pris méthodologiques

### LA QUANTIFICATION DES IMPACTS ET DÉPENDANCES BIODIVERSITÉ : UN ENJEU MÉTHODOLOGIQUE CLÉ

Si la contribution des entreprises au changement climatique se mesure en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (dites « CO<sub>2</sub>e »), à ce jour, aucun indicateur unique ne fait consensus pour quantifier les impacts et dépendances des entreprises sur la biodiversité. Différentes méthodologies et outils ont été développés, mais présentent des limites et sont encore en évolution. De ce fait, aucun des cadres internationaux publiés récemment (CSRD, TNFD, SBTN) n'a retenu de métrique unique, mais plusieurs indicateurs permettant de suivre les différentes pressions et dépendances exercées par les activités économiques sur la biodiversité (changements d'usage des sols, consommations d'eau...) ont été définis.

Par ailleurs, le tourisme mêle le commerce de produits et de services, ce qui rend l'évaluation globale de ses effets sur la biodiversité ardue. Une étude a montré qu'une analyse approfondie des effets écologiques d'un produit touristique nécessite un minimum de 200<sup>1</sup> indicateurs, incluant la consommation de ressources et les émissions, parmi d'autres facteurs.

### L'ANALYSE QUALITATIVE PAR SEUIL DE MATÉRIALITÉ APPARAÎT COMME LA MÉTHODE LA PLUS FIABLE ET ACCESSIBLE À CE JOUR

Le terme de « matérialité » désigne la pertinence ou le caractère prépondérant d'une information, d'un risque, sujet ou enjeu dans le modèle d'affaires d'une entreprise. Le présent guide et l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité permettent aux utilisateurs d'identifier les impacts, pressions, dépendances et risques les plus matériels pour le sous-secteur analysé, c'est-à-dire qui dépassent un seuil au-dessus duquel ils sont considérés comme significatifs pour l'entreprise.

L'outil identifie les impacts, pressions, dépendances et risques les plus matériels, sur lesquels agir en priorité.



Le présent guide et l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité proposent une série d'indicateurs, correspondant aux exigences de la CSRD, dont les entreprises peuvent se saisir pour suivre leurs pressions matérielles sur la biodiversité.



Des méthodologies de calcul d'indicateurs spécifiques à la biodiversité, d'objectifs chiffrés et d'élaboration de trajectoires associées sont en cours de construction par des organismes reconnus (cf. infra). Celles-ci sont plus complexes, et nécessitent des ressources (humaines et financières). Il existe également des outils permettant d'effectuer des analyses spatiales complémentaires. Vous trouverez plus d'informations sur ces derniers dans la partie « [Ressources pour aller plus loin](#) »

<sup>1</sup> Manu Tranquard, 2020, [L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement: exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature](#),

# INTRODUCTION

## Définition des concepts clés

# Définitions des concepts clés

## Nature et biodiversité

Cette section fournit un glossaire des termes indispensables à la compréhension d'une mesure des pressions, impacts, dépendances, risques et gouvernance d'une entreprise en matière de biodiversité. Ces définitions sont issues de cadres reconnus comme la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD), ou encore la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Pour plus d'information sur ces concepts, nous vous invitons à vous rendre sur le site du programme « Entreprises engagées pour la nature », sur lequel sont référencées différentes publications sous forme de boîte à outils : [Ressources et outils | Engagés pour la nature \(ofb.fr\)](#)

### Nature

Dans le contexte de l'IPBES, la nature se réfère au monde naturel en mettant l'accent sur ses composantes vivantes.

Dans le contexte de la science occidentale, elle comprend des catégories telles que la biodiversité, les écosystèmes (structure et fonctionnement), l'évolution, la biosphère, l'héritage évolutif commun de l'humanité et la diversité bioculturelle.

Dans le contexte d'autres systèmes de connaissances, elle comprend des catégories telles que la Terre nourricière et elle est souvent considérée comme inextricablement liée aux humains, et non comme une entité distincte.

### Biodiversité

La variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et entre les écosystèmes.

#### Limites planétaires

Les limites planétaires sont des seuils à l'intérieur desquels l'humanité peut survivre et prospérer non seulement dans le présent, mais aussi pour les générations futures.

#### Perte de nature

La perte et/ou le déclin de l'état de nature. Cela comprend, sans s'y limiter, la réduction de tout aspect de la diversité biologique, c'est-à-dire la

diversité au niveau de la génétique, des espèces et des écosystèmes dans une zone donnée, par la mort (y compris l'extinction), la destruction ou le prélèvement manuel.

#### Capital naturel

Le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (par exemple, les plantes, les animaux, l'air, l'eau, les sols, les minéraux) qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes.

#### Solutions fondées sur la nature

Actions qui utilisent les solutions de la nature et des écosystèmes pour répondre aux défis des changements globaux posés à nos sociétés : changement climatique, gestion des risques naturels, santé, approvisionnement en eau ou encore la sécurité alimentaire.

D'après :

- TNFD, 2023, [Glossary](#)
- IPBES, [Glossary](#) | IPBES secretariat

# Définitions des concepts clés

## Pressions et impacts, services écosystémiques et dépendances

### Pressions

Les facteurs d'impact que les entreprises exercent sur la nature. Elles se divisent en 5 catégories d'après la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), par ordre d'importance à l'échelle du globe :

1. Le changement d'usage des terres, des eaux et de la mer, la dégradation et l'artificialisation des sols ;
2. L'exploitation des ressources (eau, biomasse...);
3. Le changement climatique ;
4. La pollution (de l'eau, de l'air, des sols) ;
5. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes et autres perturbations (sonores, lumineuses, visuelles, etc.) (cf. les exemples sur les pages suivantes).

### Impacts

La contribution d'une entreprise à l'état de la biodiversité, qui peut être positive ou négative. Les impacts sur la biodiversité sont plus complexes à quantifier que les émissions de gaz à effet de serre. Les mesures de la biodiversité sont souvent difficiles à obtenir et à comparer entre les zones géographiques et les écosystèmes. Les impacts peuvent être directs ou indirects, spontanés ou cumulatifs.

D'après :

- TNFD, 2023, [Glossary](#)
- Efrag, 2023, [CSR: Appendix VI - Acronyms and glossary of terms](#)
- IPBES, [Glossary](#) | IPBES secretariat

### Services écosystémiques

Un service fourni par un écosystème en tant que propriété intrinsèque de sa fonctionnalité (par exemple, la pollinisation, le cycle des nutriments, la fixation de l'azote, la dispersion des fruits et des graines). Les avantages que les humains tirent des écosystèmes. Il s'agit notamment des services d'approvisionnement tels que la nourriture et l'eau, des services de régulation tels que la lutte contre les inondations et les maladies, et des services culturels tels que les loisirs et le sentiment d'appartenance à un lieu.

### Dépendances

La contribution de la biodiversité à la chaîne d'approvisionnement et aux fonctions clés d'une organisation. Les modèles d'entreprise reposent sur un accès fiable et rentable aux services écosystémiques, que ce soit par le biais d'opérations directes ou de chaînes d'approvisionnement. Ces dépendances peuvent entraîner des risques importants (par exemple, une réglementation accrue, la perte d'un écosystème).

### ILLUSTRATION

Le lien entre pressions et impacts pour la production de denrées alimentaires :

- Les activités d'une entreprise agroalimentaire entraînent la conversion des terres, ce qui constitue une pression
- Les pressions entraînent des changements dans le capital naturel, en l'occurrence un déclin de la population d'abeilles, parmi d'autres espèces
- Les modifications du capital naturel ont des impacts, en l'occurrence une baisse de la productivité des cultures

# Définitions des concepts clés

## Risques et opportunités

### Risques

Les menaces potentielles (effets de l'incertitude) qui pèsent sur une organisation et qui découlent de ses dépendances et de ses impacts sur la nature, ainsi que de ceux de la société dans son ensemble.

Ces événements potentiels peuvent avoir un impact négatif sur les résultats ou la situation financière de l'entreprise.

Les risques peuvent être déclinés en 2 catégories :

- Risques physiques : risques résultant de la dégradation de la nature et de la perte consécutive des services écosystémiques dont dépend l'activité économique

*Exemple : Les précipitations intenses et les tempêtes fréquentes peuvent causer des inondations, endommager les installations, perturber les activités et compromettre la sécurité*

- Risques de transition : risques qui découlent d'un désalignement des acteurs économiques par rapport aux actions visant à protéger, restaurer et/ou réduire les impacts négatifs sur la nature. Ces risques peuvent être provoqués, par exemple, par des changements dans la réglementation et la politique, la jurisprudence, la technologie ou le comportement des investisseurs et des consommateurs.

*Exemple : Modification du sentiment à l'égard d'une entreprise ou de sa marque en raison de son impact sur la nature, avec les changements de valeurs ou de préférences des clients/investisseurs en faveur de produits/services ayant un impact positif ou atténuant les impacts négatifs.*

### Opportunités

Les opportunités sont les activités qui engendrent des bénéfices à la fois pour les organisations et pour l'environnement, en générant des impacts positifs sur la nature ou en atténuant les impacts négatifs sur celle-ci. Les opportunités liées à la nature sont issues des interactions et des dépendances avec l'environnement naturel, et peuvent se manifester de la manière suivante :

- lorsque les organisations évitent, réduisent, atténuent ou gèrent les risques liés à la nature, par exemple ceux liés à la perte de la nature et des services écosystémiques dont dépendent l'organisation et la société dont dépendent l'organisation et la société ;

*Exemple : l'adoption de mécanismes d'efficacité des ressources dont l'énergie ou l'eau permet de réduire les dépendances et les impacts tout en faisant des économies.*

- par la transformation stratégique des modèles d'entreprise, des produits, des services, des marchés et des investissements qui travaillent activement à inverser la perte de la nature, notamment par la restauration, la régénération de la nature et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature.

*Exemple : proposer aux touristes des activités basées sur la restauration d'écosystèmes peut être une opportunité commerciale.*

D'après :

- TNFD, 2023, [Glossary](#)
- Efrag, 2023, [CSR: Appendix VI - Acronyms and glossary of terms](#)

# Définitions des concepts clés

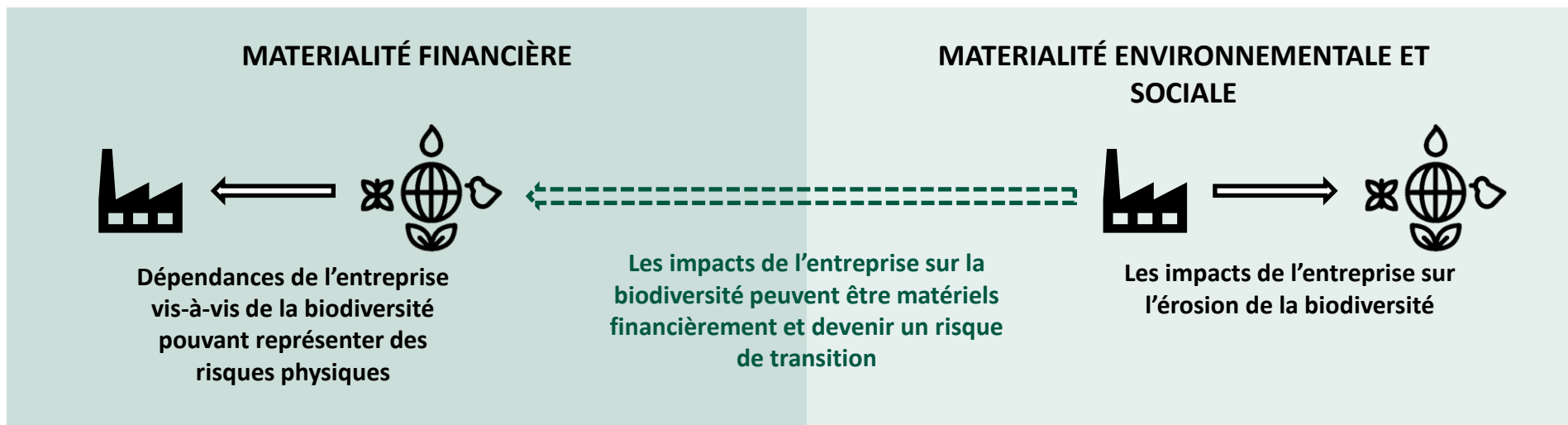
## Le principe de double matérialité

Un impact est dit matériel s'il a des conséquences significatives sur la capacité d'une entreprise à créer de la valeur à long terme et à gérer ses risques et opportunités non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan environnemental et social.

Les activités humaines ont des effets sur l'environnement, qui lui-même influence les entreprises dans leur capacité à fonctionner.

Votre entreprise doit donc estimer l'impact (positif et négatif) de son activité sur l'environnement, mais aussi estimer l'impact (positif ou négatif) de l'environnement sur son activité : **c'est le principe de double matérialité.**

De la même manière, certaines actions peuvent réduire à la fois les impacts et les risques (et les potentielles incidences négatives sur les finances) de votre entreprise en matière de biodiversité.



# Définitions des concepts clés

Un exemple de pression : les milieux naturels sont fortement perturbés par la pratique d'activités en pleine nature

## Des perturbations peu connues du grand public

La fréquentation des milieux naturels est en hausse, ce qui engendre de fortes perturbations<sup>1</sup>, dont certaines peu connues du grand public. Celles-ci font partie des 5 grandes catégories de pressions exercées sur la biodiversité, citées précédemment.

- Le piétinement des habitats terrestres (dunes, prairies, sous-bois forestiers, etc.) par les usagers (randonneurs, vélos, etc.), du lit des cours d'eau par la pratique de sports de rivière, ou encore la perturbation des fonds marins par les ancres des navires dégradent physiquement les écosystèmes. Les prélèvements (construction de kers, prélèvements de minéraux et végétaux) ont aussi un impact notable.
- Les effets visuels (une simple présence suffit) et sonores de la fréquentation humaine et de celle des animaux de compagnie (randonnée, sports de nature, chasse, drone, etc.) perturbent la faune. Cela engendre du stress, des comportements de fuite voire des désertions définitives de territoires. Ces perturbations sont d'autant plus délétères qu'elles ont lieu lors de périodes sensibles (ex. période de reproduction, haltes migratoires, hiver).

## Un enjeu de sensibilisation pour le secteur du tourisme

Les usagers sont peu sensibilisés aux perturbations qu'ils engendrent, notamment car l'effet pressenti par l'utilisateur est souvent subjectif et uniquement centré sur son activité. La Stratégie Nationale Biodiversité<sup>2</sup> incite à la sensibilisation des utilisateurs et des acteurs du tourisme et à l'engagement des fédérations de sports de nature pour des pratiques respectueuses de l'environnement.

<sup>1</sup> Office Français de la Biodiversité, [Les effets des loisirs sur la biodiversité](#)

<sup>2</sup> Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2023, [Stratégie Nationale Biodiversité 2030](#) notamment la fiche Mesure 18 : Accompagner les secteurs du tourisme, de la culture et du sport pour réduire leurs impacts sur la biodiversité

## ILLUSTRATION

Le littoral, un milieu sous pression



*Les colonies de laro-limicoles sont sensibles aux voiles*

Le tourisme sur la côte impacte la biodiversité : piétinement des dunes, destruction des fonds marins ou empiétement sur les territoires d'espèces vivant sur le littoral ou en mer, celles-ci ne pouvant plus s'alimenter, se reposer ou se reproduire. Pour favoriser la cohabitation avec les sports aquatiques, [La Météo des Oiseaux](#) est une carte interactive créée pour informer les planchistes et kitesurfeurs des sites de reproduction de colonies d'oiseaux sur le littoral méditerranéen français.

# Définitions des concepts clés

## Un exemple de pression : le tourisme est l'une des principales causes d'introduction d'Espèces Exotiques Envahissantes

### DEFINITION

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes et la biodiversité locale. L'isolement des territoires insulaires rend la biodiversité native particulièrement vulnérable aux perturbations. Les EEE ont ainsi contribué à près de la moitié des extinctions connues à l'échelle mondiale<sup>1</sup>.

Certaines EEE sont ainsi réglementées sur le territoire national<sup>2</sup> : interdiction de l'entrée sur le territoire, du transport, du commerce, de la détention, interdiction d'introduction dans les milieux naturels. [Brochure OFB sur les EEE](#)



### Effets du tourisme

Le tourisme est l'un des principaux facteurs d'introduction d'EEE. Il est aussi considéré comme une pression sur la biodiversité :

- transport accidentel *via* des personnes et leurs bagages/matériels et usagers d'espaces naturels ;
- transport accidentel *via* les moyens de transport (roues, containers, ballasts des navires, etc.) ;
- échappements des parcs zoologiques, botaniques et aquariums ;
- introduction volontaire (lâchers à des fins cynégétiques ou de pêche, plantations pour les parcs et jardins, etc.).

Malgré les mesures de biosécurité, qui ciblent les flux touristiques comme risque de transport d'EEE (en particulier les pathogènes et les graines), la sensibilisation du grand public sur ces questions reste très sommaire en France et en Europe et les contrôles passagers effectués sur cette problématique demeurent peu fréquents.

### Risques et actions

Les EEE présentent un risque pour les entreprises du tourisme. Le risque est direct pour les secteurs bénéficiant des services écosystémiques impactés (par exemple, les excursions dépendantes d'espèces endémiques menacées par les EEE) ou indirect (le *Tamias* de Sibérie est porteur de la maladie de Lyme ; le coût de production des matières premières lié à l'impact des EEE). Elles représentent ainsi un coût économique, direct ou indirect, pour le tourisme.

Pour faire face à cette menace, la France s'est dotée d'un plan d'action<sup>3</sup> qui incite à :

- renforcer les contrôles pour limiter l'introduction, notamment pour les activités de transport et les parcs zoologiques/botaniques ;
- lutter contre les EEE : les entreprises ayant des parcs et jardins sont concernées ;
- sensibiliser les acteurs, et notamment les professionnels.

<sup>1</sup> Chiffres clés – Centre de ressources ([especes-exotiques-envahissantes.fr](https://www.especes-exotiques-envahissantes.fr))

<sup>2</sup> [Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr), 2019, [Contrôle et gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales \(Articles L411-4 à L411-10\)](#)

<sup>3</sup> Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, 2022, [Plan d'action 2022-2030 pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques reconnues comme envahissantes](#)

# Définitions des concepts clés

## Un exemple de pression : le prélèvement, l'achat et le transport illicite d'espèces protégées est récurrent pour le secteur du tourisme

Les prélèvements sont également un exemple de pression exercée sur la biodiversité. Estimé à plus de 20 milliards de dollars par an dans le monde<sup>1</sup>, le commerce illégal d'espèces de faune et de flore sauvages protégées fait partie des trafics transnationaux les plus lucratifs. L'Union européenne est un carrefour du commerce illégal d'espèces sauvages.

- La Convention CITES<sup>2</sup> veille à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas leur survie.
- La déclaration du palais de Buckingham<sup>3</sup> en 2016 définit pour les entreprises signataires un plan d'action pour renforcer les pratiques du secteur du transport contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Le trafic ne se limite pas aux espèces, les prélèvements de minéraux et fossiles impactent également les écosystèmes.

### Un enjeu pour le secteur du tourisme

- La détention d'espèces sauvages par les parcs zoologiques, botaniques et les aquariums est encadrée, notamment par la convention CITES. Toutefois, ces établissements peuvent indirectement contribuer au commerce illégal, par exemple par la naturalisation de spécimens sauvages *via* des pays tiers.
- Le secteur du transport est un vecteur du commerce illégal d'espèces sauvages (aéroports, compagnies aériennes et de transport maritime, etc.).
- Les flux touristiques contribuent au trafic d'espèces sauvages : les touristes prélèvent ou achètent, volontairement ou non, des espèces sauvages (écailles de tortues marines, plumes d'oiseaux, espèces vivantes, etc.).

<sup>1</sup> PNUE-INTERPOL, 2016, [The Rise of Environmental Crime](#)

<sup>2</sup> Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), [cites.org](#)

<sup>3</sup> United for Wildlife Transport Taskforce, 2016, [United for Wildlife Transport Taskforce Buckingham Palace Declaration](#)

<sup>4</sup> WWF, Fond de l'UE pour la sécurité intérieure, 2023, [Actions menées par les entreprises françaises de logistique et de transport](#)

<sup>5</sup> INTERPOL, 2022, Opération Thunder 2022

### ILLUSTRATION

#### En action, Lyon Aéroport et les douanes s'engagent



La bonne compréhension des caractéristiques du commerce illégal d'espèces sauvages impactant l'aéroport de Lyon a permis de cadrer une campagne de sensibilisation. Celle-ci était prioritairement adressée aux passagers voyageant pour des raisons touristiques ou familiales<sup>4</sup>.

De plus, les douanes réalisent régulièrement des contrôles. En 2022, une opération de 3 mois dans 125 pays a permis de réaliser près de 2 200 saisies<sup>5</sup>. Plus localement, l'OFB intercepte le trafic d'espèces sur les axes de transport.



# APPROFONDISSEMENTS

## Ressources pour aller plus loin

# Évaluation des pressions, impacts, dépendances et risques : quels outils pour quels usages ?

Pour compléter ou cadrer leurs analyses, plusieurs ressources peuvent servir aux entreprises du secteur touristique. Celles-ci peuvent être classées en 3 catégories :

La **réglementation** en vigueur sur la prise en compte des impacts, dépendances et risques en matière de biodiversité pour les entreprises

Les **cadres méthodologiques**, proposant des approches complètes faisant se succéder l'ensemble des étapes nécessaires à la construction d'une stratégie biodiversité

Les **outils et bases de données** permettant l'identification des impacts et dépendances d'une entreprise et la localisation des sites à fort impact ou risque

Les pages suivantes fournissent des exemples et des informations pour un échantillon d'entre elles.

# Un cadre réglementaire : la CSRD

## De quoi parle-t-on ?

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) a été publiée au journal officiel de l'Union Européenne en 2022, et sa transposition française en décembre 2023. Avec pour objectif de normaliser l'information extra-financière et d'éviter le greenwashing, elle introduit pour la première fois une obligation de rapportage et de vérification d'informations normées en matière de durabilité pour une grande partie des entreprises européennes dans un rapport de durabilité.

## Quelles entreprises sont concernées ?

La CSRD concernera 50 000 entreprises en Europe d'ici 2028<sup>1</sup>, aussi bien des grands groupes que des PME.

## Comment la biodiversité y est-elle abordée ?

La biodiversité est l'une des 5 thématiques environnementales traitées par la réglementation (avec le changement climatique, la pollution, l'eau, et l'économie circulaire). Les entreprises soumises doivent notamment :

1. Analyser leurs impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité dans une analyse de double matérialité<sup>2</sup>, pour définir si la biodiversité est un sujet matériel.
2. Divulguer dans un rapport public des informations sur la gouvernance, la stratégie, les politiques, plans d'action, objectifs et indicateurs de performance liés à la biodiversité, si la biodiversité est un sujet matériel.

<sup>1</sup> Plus d'information sur les dates de mise en œuvre sont disponibles ici : [Corporate sustainability reporting - European Commission \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/economy_finance/corporate-sustainability-reporting-directive)

<sup>2</sup> Plus d'information sur l'analyse de double matérialité dans le glossaire

Ressources nécessaires<sup>3</sup> : ● ● ● ●

## L'identification des impacts, risques et opportunités

L'analyse de double matérialité<sup>2</sup> pousse les entreprises à comprendre la manière dont elles affectent la biodiversité et les écosystèmes, en matière d'impacts matériels positifs et négatifs, ainsi que le type et l'étendue des principaux risques et opportunités liés à leurs impacts ou dépendances sur la biodiversité et les écosystèmes.

## L'obligation de divulgation

Au travers de ces exigences de divulgation, la norme ESRS E4 (contenu dans la CSRD) doit amener les entreprises à faire comprendre aux destinataires de leur rapport de durabilité (dont investisseurs, partenaires commerciaux, etc.) :

- les politiques et les actions mises en place pour prévenir ou atténuer les impacts négatifs importants, réels ou potentiels, et pour protéger et restaurer la biodiversité et les écosystèmes ;
- les résultats des actions entreprises par une série d'indicateurs quantitatifs, aussi présentés dans l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité.
- les plans et la capacité qu'elles ont à adapter leurs stratégies et leurs modèles d'affaires en fonction des limites planétaires ;
- la manière dont les risques et opportunités sont gérés ;
- les effets financiers à court, moyen et long termes, associés à ces risques et opportunités.

<sup>3</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Un cadre méthodologique : la TNFD

## De quoi parle-t-on ?

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (Taskforce for Nature related Financial Disclosure) a été créé en réponse à cette prise de conscience croissante de l'importance d'intégrer la nature dans les décisions financières et commerciales.

La TNFD est une initiative mondiale pilotée par le marché, dont l'objectif est de concevoir et de fournir un cadre de gestion et de divulgation des impacts, dépendances, risques et opportunités associés à la nature. Son but est de permettre aux entreprises d'agir en fonction de l'évolution de ces enjeux, afin de rediriger les flux financiers mondiaux des activités néfastes pour la nature vers des activités bénéfiques pour l'environnement.

## Quelles entreprises sont concernées ?

Le cadre de la TNFD est destiné à être utilisé au niveau mondial par des entreprises et des institutions financières de toutes tailles.

Cette méthodologie reste plus adaptée pour les grandes entreprises.

## Ressources nécessaires<sup>1</sup> : ● ● ● ●

### 1. Les 4 piliers de la TNFD

Le cadre de la TNFD est divisé en quatre piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et le suivi des objectifs.

### 2. L'approche LEAP

Pour évaluer plus précisément les risques spécifiques liés à l'érosion du capital naturel, la TNFD propose une méthodologie en 4 étapes :

- **Locate (Localiser)** : situer les actifs de l'entreprise, identifier les écosystèmes dans lesquels ils se situent, distinguer les écosystèmes à faible intégrité et identifier ainsi les localités prioritaires.
- **Evaluate (Evaluer)** : identifier les principaux impacts et dépendances sur ces localités prioritaires, leur taille et leur échelle.
- **Assess (Estimer)** : identifier les risques et opportunités qui découlent des impacts et dépendances, les mesures d'atténuation mises en place ou à mettre en place, distinguer les risques les plus matériels.
- **Prepare (Préparer)** : définir la stratégie et les ressources nécessaires pour répondre aux risques, les objectifs à se fixer, et les informations qui seront publiées.

<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Un cadre méthodologique : le SBTn

## De quoi parle-t-on ?

La méthodologie du SBTN (Science-Based Targets Network) permet aux entreprises de comprendre les risques liés à la nature auxquels elles sont confrontées. Les SBT sont des objectifs mesurables, réalisables et limités dans le temps, fondés sur la science disponible, qui permettent aux acteurs d'aligner avec les limites de la Terre et les objectifs de durabilité sociétale. La démarche est divisée en 5 étapes :

1. Estimer (« Assess ») : identifier et quantifier les pressions matérielles sectorielles des opérations directes et de la chaîne de valeur amont, et les localiser ;
2. Prioriser (« Prioritize ») : déterminer le périmètre d'étude, prioriser les activités et localisation matérielles ;
3. Fixer des objectifs (« Measure, set & Disclose ») : définir la situation de référence et fixer des objectifs alignés avec les limites planétaires ;
4. Agir (« Act »)<sup>1</sup> : éviter, réduire, compenser, régénérer, transformer ;
5. Surveiller (« Track »)<sup>1</sup> : contrôler les avancées, rendre compte des résultats.

## Quelles entreprises sont concernées ?

Le SBTn est destiné à être déployé au niveau mondial par des entreprises et des institutions financières de toutes tailles.

Cette méthodologie reste plus adaptée pour les moyennes ou grandes entreprises.

<sup>1</sup> Les orientations du SBTN sur ces deux dernières étapes seront disponibles en 2024

## Ressources nécessaires<sup>2</sup> : ● ● ● ●



### Le SBTN a développé plusieurs outils pour accompagner les entreprises dans l'élaboration de l'étape 1 :

Le [Materiality Screening Tool](#) permet aux entreprises d'effectuer une première sélection des types d'impacts sur la nature qui sont potentiellement importants pour leur secteur et les activités de leur entreprise.

La [High Impact Commodity List](#) permet de définir quelles matières premières à fort impact environnemental sont utilisées par l'entreprise (produites ou achetées en brut ou déjà transformées). Cette liste comporte 47 matières premières telle que la viande de bœuf, le bois, le maïs, les produits halieutiques, etc.

<sup>2</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs



# Les outils pour identifier les impacts et dépendances

Méthodologie	Objectif	Description	Utilisation
<b>Auteur</b>  <b>Global Biodiversity Score</b>  <i>CDC Biodiversité</i>	Calculer l' <b>impact</b> d'un produit, d'un secteur ou d'une entreprise sur la biodiversité.	<p>Il est possible de l'utiliser pour avoir un aperçu global des impacts des activités d'une entreprise. Dans sa version détaillée, il offre une analyse approfondie des effets de l'entreprise sur la biodiversité à toutes les étapes de sa chaîne d'approvisionnement. Les résultats de cette Évaluation peuvent servir à évaluer l'influence de l'entreprise sur la biodiversité, à instaurer et suivre un plan d'action pour la biodiversité, ainsi qu'à comparer divers scénarios de réduction des impacts.</p> <p>Le résultat principal est agrégé en une métrique unique, en MSA.km2 (Mean Species Abundance – Abondance moyenne spécifique). La MSA mesure le delta entre le nombre d'individu de chaque espèce endémique présente au moment de l'étude par rapport à l'année de référence prédéfinie. Ce résultat agrégé peut également être décomposé pour obtenir des résultats affinés par type de pression.</p> <p><i>N.B.: outil nécessitant une licence.</i></p>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 
<b>WWF Risk Filter Suite</b>  <i>WWF</i>	Evaluer les <b>risques</b> liés à l' <b>eau</b> , à la <b>biodiversité</b> et l'utilisation de matières issues du bois	<p>L'outil est décliné en 2 volets (eau, biodiversité) et permet d'identifier les risques liés à ces 3 volets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les impacts et les dépendances à l'échelle du secteur (seul le secteur « hospitality services » se rapproche le plus de celui du tourisme).</li> <li>Identifier les sites à risques avec une approche spatialisée (l'entreprise doit rentrer la localisation de ses actifs ou des chainons de sa chaîne de valeur).</li> <li>Prioriser les sites en fonction de leur niveau de risque pour apporter des réponses adaptées aux risques identifiés.</li> </ul> <p>Le WWF Risk Filter est un outil autoporteur: le résultat final peut être visualisé sur une interface et exporté au format Excel. Il nécessite uniquement de lister les localisations des actifs de l'entreprise, et pour aller plus loin, des chainons de la chaîne de valeur. Les résultats sont présentés à l'échelle du secteur, l'entreprise a ainsi la possibilité de d'affiner les résultats avec ses particularités.</p> <p>Un volet est également développé pour les entreprises produisant ou achetant des matières premières issues du bois.</p> <p><i>N.B.: outil uniquement disponible en anglais.</i></p>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 

Source : Record, Empreintes biodiversité des entreprises : cartographie des différentes méthodes d'évaluation et construction d'un module d'aide à la décision ([record-net.org](https://record-net.org))



<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Les outils pour identifier les impacts et dépendances

Outil	Objectifs	Description	Utilisation
<b>Auteur</b>  <b>ENCORE</b>  UNEP-WCMC Natural Capital Finance Alliance UNEP Finance initiative Global Canopy	Identifier les <b>dépendances et impacts</b> matériels sur les opérations directes	Cette plateforme en libre accès est largement utilisée par les entreprises. Elle permet d'évaluer de manière qualitative, le niveau d'impact (contribution aux pressions de l'IPBES) et de dépendances aux services écosystémiques d'un secteur et ainsi établir un lien entre services écosystémiques et processus de production. En sélectionnant un secteur économique et un processus de production, une liste d'impacts et de dépendances aux services écosystémiques et leurs niveaux associés est présentée dans l'interface. Il est également possible de visualiser, sur une carte mondiale, les zones fortement impactées et des services écosystémiques (échelle macro). Cet outil étant à l'échelle sectorielle, l'entreprise a la possibilité d'affiner les résultats avec ses spécificités.  <i>N.B.: plateforme gratuite uniquement disponible en anglais et en espagnol.</i>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 
<b>Materiality Screening Tool</b>  SBTN	Identifier les <b>impacts</b> matériels sur les opérations directes et la chaîne de valeur	Ce tableur en accès libre permet aux entreprises d'évaluer de manière qualitative le niveau d'impact (contribution aux pressions de l'IPBES des secteurs et d'évaluer leur matérialité ou non-matérialité par rapport à l'ensemble des autres secteurs. Le Materiality Screening Tool est obligatoire pour effectuer l'étape 1 du SBTN. Cet outil étant à l'échelle sectorielle, l'entreprise a la possibilité d'affiner les résultats avec ses spécificités.  <i>N.B.: outil gratuit uniquement disponible en anglais.</i>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 

<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Les outils pour localiser les risques

Outil Auteur	Objetif	Description	Utilisation
<b><u>IBAT</u></b>  <i>IBAT Alliance</i>	<b>Localiser</b> les sites situés dans des zones sensibles en termes de biodiversité (aires protégées, zones clés pour la biodiversité et indice de biodiversité)	<p>L'outil d'Évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT) offre un accès rapide et facile et à des informations essentielles sur la biodiversité. L'IBAT peut être utilisé pour rechercher des informations sur les zones sensibles en termes de biodiversité : c'est une base de données mondiale et cartographiée des aires protégées, zones clés pour la biodiversité (ou des key biodiversity areas), aire de répartition agrégée des espèces associée à un niveau de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN et un indicateur sur l'état de la biodiversité (Species Threat Abatement and Restoration Metric ou STAR).</p> <p>Les données de l'outil sont recommandées par la TNFD pour évaluer l'importance de la biodiversité dans l'étape « Locate » de l'approche LEAP ou encore pour définir, dans le cadre de l'ESRS E4 de la CSRD, les sites de l'entreprise localisés à proximité d'aires protégées et zones clés pour la biodiversité.</p> <p>L'entreprise peut créer un compte pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• visualiser les cartes ou ;</li> <li>• localiser ses actifs sur les cartes et générer des rapports en payant un abonnement (plusieurs formules possibles allant de l'analyse unique à l'accès à l'ensemble des fonctionnalités pendant un an), l'entreprise doit alors rentrer la localisation de ses actifs ou des chainons de sa chaîne de valeur.</li> </ul> <p><i>N.B.: outil uniquement disponible en anglais, seules les fonctionnalités basiques ne nécessitent pas de licence.</i></p>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 
<b><u>Aqueduct Water Risk Atlas</u></b>  <i>World Resources Institute</i>	Localiser les sites présentant des <b>risques liés à l'eau</b> à l'échelle mondiale	<p>Cet outil aide les entreprises, les investisseurs, les gouvernements et les autres utilisateurs à comprendre où et comment les risques et les opportunités liés à l'eau émergent dans le monde entier. L'Atlas utilise une méthodologie solide, évaluée par des pairs, et les meilleures données disponibles pour créer des cartes mondiales à haute résolution et personnalisables des risques liés à l'eau. L'outil permet 4 types d'analyses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atlas des risques liés à l'eau : pour comprendre ces risques et évaluer l'exposition aux risques selon les localisations saisies dans l'outil</li> <li>• Classement par pays : pour comprendre et comparer les risques liés à l'eau à une échelle nationale et infranationale</li> <li>• Nourriture : pour comprendre et identifier les actuels et futurs risques liés à l'eau pour l'agriculture et la sécurité alimentaire</li> <li>• Inondations : pour identifier les risques d'inondation côtiers et fluviaux, et analyser les coûts et les avantages des investissements dans la protection contre les inondations</li> </ul> <p>Des scénarios et temporalités sont disponibles pour les analyses du futur.</p> <p><i>N.B.: outil gratuit uniquement disponible en anglais.</i></p>	Ressources nécessaires <sup>1</sup> : 

<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Une reconnaissance : Entreprise engagée pour la nature

## De quoi parle-t-on ?

L'initiative « Entreprises engagées pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des entreprises. Entreprises engagées pour la nature est le volet français de l'initiative act4nature international portée par l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE).

## Qui peut devenir une Entreprise engagée pour la nature ?

L'initiative s'adresse aux entreprises françaises. Elle est ouverte à toutes les structures, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

## Quel est le rôle d'une Entreprise engagée pour la nature ?

- Intégrer de la biodiversité à leur chaîne de valeur ou de production, leur chaîne d'approvisionnement ou encore les décisions d'investissements ;
- Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées.
- Fédérer et sensibiliser ses salariés, ses clients, ses fournisseurs et partenaires pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager des priorités claires.
- Inspirer et essaimer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Ressources nécessaires<sup>1</sup> : ● ● ● ○

## Comment être reconnu Entreprise engagée pour la nature ?

L'obtention de la reconnaissance « Entreprises engagées pour la nature » s'effectue en trois étapes :

- L'adhésion au programme avec la signature, au plus haut niveau de l'entreprise, des 10 principes communs.
- L'engagement dans le programme avec la formalisation, dans l'année qui suit, d'un plan d'actions pluriannuel (l'entreprise fixe elle-même la durée de ses engagements ; une période de 2 à 4 ans est recommandée).
- L'obtention de la reconnaissance « Entreprise engagée pour la nature », sur la base d'un bilan de l'exécution du plan d'actions réalisé tous les deux ans et au terme de celui-ci. Il permet d'accéder, selon les résultats obtenus, à l'un des niveaux de reconnaissance rendu public.

Pour plus d'information : [OFB GUIDE EEN 2023.pdf](#)

<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Un MOOC sur le lien entre entreprises et biodiversité

## De quoi parle-t-on ?

La Ligue de protection des Oiseaux (LPO) en partenariat avec le Mouvement des entreprises de France (Medef) et l'Office français de la biodiversité (OFB) ont lancé en 2022 le MOOC « Entreprises et Biodiversité : Passez à l'action ».

Cette formation gratuite d'environ 9h propose un parcours pédagogique riche de nombreux formats (vidéos, contenus pédagogiques, fiches pratiques...) et qui s'articule autour de 3 axes :

- Comprendre les risques et l'urgence d'agir face à l'érosion du vivant ;
- Imaginer des solutions et mobiliser ses équipes ;
- Agir à l'échelle de son site d'activités ou dans son fonctionnement quotidien.

## Quelles entreprises sont concernées ?

Ce MOOC s'adresse aux responsables, dirigeants et salariés de toutes les entreprises qui, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, sont concernées par les enjeux liés à la Biodiversité. Il est particulièrement adapté aux PME, TPE et ETI.

## Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire via ce lien : [Entreprises et biodiversité | Mooc Formation LPO](#), en cliquant sur « S'inscrire » et en créant un compte.

Ressources nécessaires<sup>1</sup> : ● ○ ○ ○

## Une passerelle vers le programme Entreprises engagées pour la nature de l'OFB

Si votre entreprise a moins de 10 salariés, en participant au Parcours Ambassadeur du MOOC, vous bénéficiez d'un accès simplifié vers le programme Entreprises engagées pour la nature de l'OFB. En reprenant vos réponses aux activités proposées en fin de chaque séquence, vous aurez rempli la majeure partie du dossier d'adhésion.

<sup>1</sup> Estimation basée sur des retours d'expérience utilisateurs

# Bibliographie

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder au contenu des ressources présentées.

## Règlementations :

- CSRD : [First Set of draft ESRS – EFRAG](#)

## Cadres méthodologiques :

- TNFD : [Publications – TNFD](#)
- SBTn : [The first science-based targets for nature – Science Based Targets Network](#)

## Outils :

- [Global Biodiversity Score : Le Global Biodiversity Score | CDC Biodiversité \(cdc-biodiversite.fr\)](#)
- [WWF Risk Filter Suite : WWF Biodiversity Risk Filter – Explore & WWF Wood Risk Tool](#)
- [ENCORE : ENCORE \(encorenature.org\)](#)
- [Materiality Screening Tool : SBTN-Materiality-Screening-Tool-v1.xlsx \(live.com\)](#)
- [IBAT : Integrated Biodiversity Assessment Tool \(IBAT\) \(ibat-alliance.org\)](#)
- [Aqueduct Water Risk Atlas : Aqueduct Tools | World Resources Institute \(wri.org\)](#)

## Reconnaissance :

[Entreprises engagées pour la nature \(ofb.gouv.fr\)](#)

## Formation :

[Entreprises et biodiversité | Mooc Formation LPO](#)

## Autres guides et publications :

### Office Français de la Biodiversité :

- [Ressources et outils | Engagés pour la nature \(ofb.fr\)](#)

### CEREMA\* :

- [Espace documentaire | Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique \(adaptation-changement-climatique.gouv.fr\)](#)
- [Guide d'aide à la définition des mesures Eviter, Réduire, Compenser | Cerema](#)
- [La nature source de biodiversité au sein des territoires. De l'outil à la stratégie. Guide méthodologique – Cerema](#)
- [Suivi de projets de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature \(SafN\). Référentiel d'indicateurs fondé sur les 10 sites pilotes du programme démonstrateur du projet LIFE intégré ARTISAN. – Cerema](#)
- [Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement : un outil simple pour se poser les bonnes questions | Cerema](#)

\* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

# Sigles et glossaire

# Liste des acronymes

**AZI** : Atlas des zones inondables

**CSRD** : Corporate Sustainability Reporting Directive (Directive sur l'établissement de rapports sur le développement durable des entreprises)

**DROM-COM** : Départements et régions d'outre mer et collectivités d'outre mer

**DDRM** : Dossier départemental des risques majeurs

**EEE** : Espèces Exotiques Envahissantes

**ESRS** : European Sustainability Reporting Standards (Normes européennes de rapportage sur le développement durable contenus dans la CSRD)

**ETI** : Entreprise de taille intermédiaire

**IPBES** : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Plateforme Intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)

**IBAT** : Integrated Biodiversity Assessment Tool (outil d'évaluation intégrée de la biodiversité)

**MOOC** : Massive open online course (formation en ligne ouverte à tous)

**OFB** : Office Français de la biodiversité

**PME** : Petites et moyennes entreprises

**SBTN** : Science-based Target Network (Réseau de développement des objectifs basés sur la science)

**SBTn** : Science-based Targets for nature (Objectifs basés sur la science relatifs à la nature)

**TNFD** : Taskforce for Nature-related Financial Disclosure (groupe de travail sur la divulgation des informations financières liées à la nature)

**TRI** : Territoires à risque inondable

**TPE** : Très petite entreprise

# Glossaire

Les termes suivants sont définis dans la section « Définitions des concepts clés » :

- Nature
- Biodiversité
- Perte de nature
- Limites planétaires
- Capital naturel
- Solutions fondées sur la nature
- Pressions
- Impacts
- Services écosystémiques
- Dépendances
- Risques
- Opportunités
- Perturbations
- Espèces exotiques envahissantes
- Trafic d'espèces sauvages

**Amont (de la chaîne de valeur)** : La phase amont du tourisme englobe principalement les achats auprès de fournisseurs, d'activités nécessaires pour soutenir et alimenter l'industrie, telles que la construction d'infrastructures, la production de nourriture pour les visiteurs, l'extraction des ressources naturelles pour les équipements ou encore l'accès aux sites touristiques.

**Aval (de la chaîne de valeur)** : L'aval fait essentiellement référence aux activités liées à l'achat, à l'utilisation, réutilisation, récupération, recyclage et des produits et services de votre entreprise par les clients. Cela inclut également le transport et la distribution des produits, et les activités des éventuelles franchises et investissements de l'entreprise.

**Opérations directes (de la chaîne de valeur)** : Les opérations directes se rapportent aux activités principales d'une entreprise du secteur du tourisme qui impliquent une interaction directe avec les clients : la production des produits et services vendus, à l'entretien des installations, et aux véhicules exploités par l'entreprise. Cela comprend les services fournis directement aux consommateurs.

**Matérialité** : La matérialité fait référence à la pertinence ou à l'importance d'une information. Le présent guide et l'outil Excel d'évaluation des enjeux biodiversité permettent aux utilisateurs de connaître les impacts, dépendances et risques les plus matériels pour le sous-secteur analysé, c'est-à-dire qui dépassent un seuil au-dessus duquel ils sont considérés comme significatifs.

**Double matérialité** : la CSRD impose aux entreprises soumises d'effectuer une analyse de double matérialité. Elle consiste à identifier les principaux impacts, risques et opportunités (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de l'entreprise selon 2 type de matérialité :

- La matérialité d'impact : l'identification des incidences matérielles, réelles ou potentielles, positives ou négatives de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement à court, moyen ou long terme.
- La matérialité financière : l'identification des informations considérées comme significatives par les utilisateurs primaires des rapports financiers pour prendre des décisions relatives à l'octroi de ressources à l'entreprise.